



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration
tenue le 16 février 2016 par conférence téléphonique

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal des réunions du 19 octobre 2015, du 20 octobre 2015, du 3 décembre 2015, du 7 décembre 2015, du 26 janvier 2016 et du 8 février 2016
4. Suivi des réunions précédentes
5. Bilan financier et projections au 31 mars 2016
6. Prévisions budgétaires 2016-2017
7. Comité d'orientation stratégique
8. Gala et congrès
 - 8.1. Prix du billet du Gala
 - 8.2. Président d'honneur et Temple de la renommée
 - 8.3. Programme de bourses aux lauréats
 - 8.4. Assemblée générale annuelle – postes en élection
 - 8.5. Ateliers
9. Campagne de levée de fonds – subventions aux clubs
10. Révision des règlements généraux
 - 10.1. Plan d'action
 - 10.2. Enjeux
11. Jeux du Canada – modifications aux groupes d'âge
12. Jeux du Québec 2021
13. Placements Sports – Fonds de dotation
14. Compétitions
 - 14.1. Projet d'évolution de l'offre de compétitions
 - 14.2. U23 – constats
 - 14.3. Comité de régie des compétitions – recommandations
 - 14.4. Entraîneurs – exigences de formation
15. Rangement prioritaire des clubs
16. Rapport d'étape
 - 16.1. Participation aux compétitions
 - 16.2. Participation aux stages d'entraîneurs et d'officiels
 - 16.3. Affiliations
17. Varia

18. Date de la prochaine réunion

19. Levée de l'assemblée

Étaient présents : Monsieur Pierre Beaulieu, administrateur
Monsieur Bruno Bélisle, gouverneur
Monsieur Gaston Girard, gouverneur
Monsieur Mario Harbec, secrétaire
Monsieur Piéric Langlais-Gagné, trésorier
Monsieur Claude Tessier, président

Était présente d'office : Madame Chantal Brouillard, directrice générale

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 18h50.
Monsieur Bélisle se joindra à la réunion plus tard.

2. Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
CA-2016-1550**

Monsieur Piéric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal des réunions du 19 octobre 2015, du 20 octobre 2015, du 3 décembre 2015, du 7 décembre 2015, du 26 janvier 2016 et du 8 février 2016

**RÉSOLUTION
CA-2016-1551**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Pierre Beaulieu, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2015.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CA-2016-1552**

Monsieur Gaston Girard, appuyé par monsieur Piéric Langlais-Gagné, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2015.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CA-2016-1553**

Monsieur Piéric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2015.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CA-2016-1554**

Monsieur Péric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Pierre Beaulieu, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2015.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CA-2016-1555**

Monsieur Gaston Girard, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2016.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CA-2016-1556**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2016.

UNANIMITÉ

Les membres approuvent les projets de compte rendu des réunions du 19 octobre 2015, du 20 octobre 2015 et du 3 décembre 2015 qui seront envoyés aux représentants des associations régionales affiliées. Compte tenu de la teneur des discussions et de la non obligation de les rendre publiques, les réunions du 7 décembre 2015, 16 janvier 2016 et du 8 février 2016 ne feront pas l'objet d'un compte rendu diffusé aux associations régionales.

4. Suivi des réunions précédentes

Madame Brouillard fait le suivi de certains dossiers.

Elle indique que le candidat sollicité ne siègera pas au Conseil d'administration car son travail l'amène régulièrement à l'extérieur du Québec. Il demeure cependant disponible à aider la fédération dans différents dossiers.

5. Bilan financier et projections au 31 mars 2016

Madame Brouillard explique les résultats des principaux postes budgétaires. Elle souligne notamment :

- une baisse du nombre de clubs affiliés « compétitif », certains ayant opté pour la nouvelle affiliation de clubs « récréatif », le nombre total demeurant stable par rapport à la saison dernière;
- l'affiliation des joueurs récréatifs exige beaucoup d'efforts de recrutement;
- les contributions à Placements Sports n'atteindront pas, mais de peu, le maximum admissible;
- afin de diminuer les frais de poste, la possibilité d'envoyer par courriel les reçus pour don de charité est à l'étude;

Selon ses projections au 31 mars 2016, madame Brouillard prévoit un léger surplus pour l'année financière 2015-2016.

6. Prévisions budgétaires 2016-2017

Madame Brouillard énonce les baisses de revenu et les dépenses majeures de rénovation prévues au cours de la prochaine année budgétaire; elles occasionnent un manque à gagner de plus de 66 000 \$. Différentes solutions sont identifiées pour combler ce déficit.

7. Comité d'orientation stratégique

Madame Brouillard rend compte des travaux :

- 26 personnes, sur les 50 invitées, ont répondu au sondage;
- l'analyse des réponses sera effectuée au cours de la semaine du 22 février;
- les membres du Comité participeront à deux réunions de travail par conférence web en mars et en mai;
- une réunion sera tenue à Québec du 17 au 19 juin.

8. Gala et congrès

Madame Brouillard indique que le comité organisateur est le même que l'an dernier. Le congrès et le gala se tiendront à l'hôtel Best Western de Drummondville.

8.1. Prix du billet du Gala

Les membres discutent des coûts et des revenus du gala.

**RÉSOLUTION
CA-2016-1557**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Piéric Langlais-Gagné, propose que le prix du billet du Gala du badminton québécois soit porté à 70 \$.

UNANIMITÉ

8.2. Président d'honneur et Temple de la renommée

Les membres approuvent la suggestion du Comité organisateur du Gala à l'effet que madame Carole Charnutzky soit la présidente d'honneur du Gala.

Les membres conviennent d'admettre monsieur Philippe Bourret au Temple de la renommée du badminton québécois.

8.3. Programme de bourses aux lauréats

Après discussion, les membres conviennent de ne pas modifier le programme de bourses.

8.4. Assemblée générale annuelle – postes en élection

Madame Brouillard rappelle que les postes en élection sont celui de trésorier et un d'administrateur.

8.5. Ateliers

Madame Brouillard présente les trois ateliers offerts pendant le congrès :

- ✓ monsieur Christian Guibourt dispensera une formation sur l'utilisation du logiciel Tournament Planner;
- ✓ monsieur François Vincent offrira les ateliers « Comment optimiser les séances d'entraînement : préparation, animation, leadership » et « Accompagner un athlète avant, pendant et après une compétition ».

9. Campagne de levée de fonds – subventions aux clubs

Madame Brouillard dépose un projet de subventions aux clubs afin de donner suite à la campagne de levée de fonds.

RÉSOLUTION CA-2016-1558

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose d'attribuer les subventions indiquées au document déposé dans le cadre du programme d'assistance financière aux clubs.

UNANIMITÉ

10. Révision des règlements généraux

Madame Brouillard indique que le comité formé d'elle-même et de messieurs Beaulieu, Bélisle et Harbec a débuté les travaux de révision des règlements généraux.

10.1. Plan d'action

Madame Brouillard présente l'échéancier des travaux de révision des règlements généraux de la fédération.

10.2. Enjeux

Considérant la complexité des discussions, les membres du Conseil d'administration conviennent de reporter ce sujet à une réunion qui se tiendra au bureau de la fédération.

11. Jeux du Canada – modifications aux groupes d'âge

Madame Brouillard rappelle qu'à la dernière édition des Jeux, le tournoi de badminton opposait des joueurs des catégories U21 chez les femmes et U23 chez les hommes. Or, le Conseil des Jeux du Canada se base sur les paramètres du développement à long terme des athlètes (DLTA) pour déterminer les catégories d'âge choisies. Les participants ciblés doivent être au niveau « s'entraîner à la compétition ». En conséquence, selon le DLTA de Badminton Canada, il s'agit des joueurs masculins du groupe 16-19 ans et les joueuses du groupe 15-18 ans. À cause du non alignement avec le DLTA et du retard à implanter son

Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), le badminton a le statut de sport optionnel. Un sport optionnel peut être à l'affiche des Jeux si le comité organisateur décide de l'inclure.

Le badminton pourrait redevenir un sport officiel des Jeux en adoptant les groupes d'âges appropriés. Badminton Canada étudie la question et consultera les provinces prochainement.

Monsieur Bélisle se joint à la réunion.

12. Jeux du Québec 2021

Madame Brouillard annonce que Sports Québec a confirmé que le badminton est l'un des 18 sports retenus pour l'édition Hiver 2021 des Jeux. Notre sport s'est classé septième parmi les 22 en lice.

13. Placements Sports – Fonds de dotation

Madame Brouillard rappelle que ce fonds est constitué de 20 % des dons reçus et de leur appariement; ces montants ne peuvent être utilisés que 10 ans après leur perception. Sports Québec a confié ces sommes à la Fondation du Grand Montréal. La valeur marchande accumulée par la fédération s'élève à plus de 58 000 \$. Madame Brouillard présente également l'évolution des contributions versées depuis la constitution du fonds en décembre 2011.

14. Compétitions

14.1. Projet d'évolution de l'offre de compétitions

Madame Brouillard indique qu'en plus des 22 experts consultés, 165 personnes ont répondu au sondage. L'analyse de questionnaires additionnels portant sur les motifs pouvant favoriser ou freiner la participation aux compétitions est en cours. Les résultats seront discutés à de prochaines réunions du Comité de régie des compétitions et du Conseil d'administration.

14.2. U23 – constats

Madame Brouillard mentionne que peu de comités organisateurs sont intéressés à ajouter la catégorie U23 à leur tournoi, principalement à cause des frais encourus (prix aux gagnants) et des faibles revenus (peu d'inscriptions). L'Outaouais n'a cependant pas ajouté cette catégorie à cause de la non disponibilité de six terrains.

**RÉSOLUTION
CA-2016-1559**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose

- ✓ que, pour la saison 2016-2017, la catégorie U23 soit à l'affiche de trois tournois : un à l'automne, un à l'hiver et au championnat provincial;
- ✓ que la fédération accorde une subvention spéciale, applicable aux prix à remettre aux gagnants, d'un montant de :
 - 300 \$ s'il y a moins de 20 inscriptions;
 - 150 \$ s'il y a de 20 à 30 inscriptions.

UNANIMITÉ

14.3. Comité de régie des compétitions - recommandations

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

14.4. Entraîneurs – exigences de formation

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

15. Rangement prioritaire des clubs

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

16. Rapport d'étape

16.1. Participation aux compétitions

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion

16.2. Participation aux stages d'entraîneurs et d'officiels

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion

16.3. Affiliation

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion

17. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

18. Date de la prochaine réunion

Une réunion devrait être tenue en mars.

19. Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION
CA-2016-1560**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 21h.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 12 avril 2016, sur proposition de monsieur Pierre Beaulieu, appuyé(e) par monsieur Gaston Girard, et adoptée à l'unanimité.

Mario Harbec, secrétaire

Claude Tessier, président